

Assemblée de quartier – Conseil des XV

Présence

Hervé POLESI - Élu pôle territoire, adjoint à la Maire en charge de la coordination des élu.e.s et élu en intérim sur le quartier Conseil des XV

Services de la Ville :

Wanda MONHEIT - Directrice de territoires Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Christophe BOSCH - Agent de la participation citoyenne

Flavie HEUILLARD - Chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC)

Ahmed FARES - Correspondant de quartier

Ysabel - Animatrice

Citoyens :

Anne-laure AYAD - Josiane BEHEMESSINI – Anne-Marie BOURGON - Pierre ECKERT – Etienne FLEURY – Dominique GROSS – Jacky GROSS – Hubert RALLET – Camille SOGNY – Véronique ZHONG

Présentation de l'assemblée de quartier

L'élu du pôle territoire, Hervé Polési, introduit l'Assemblée de quartier du Conseil des XV. Cette 1^{ère} Assemblée de quartier permet de présenter le cadre, de se rencontrer, et de réfléchir ensemble aux thématiques qui semblent importantes, aux projets que les citoyen-nes souhaiteraient porter ainsi qu'au modèle qu'ils souhaiteraient. Les assemblées de quartier vont intégrer des ateliers de quartier, ce qui permet aux citoyens ne voulant pas s'investir sur une longue durée, de travailler en mode projet. Par ailleurs, un atelier de quartier doit respecter plusieurs critères :

- Avoir cinq membres dont une personne au moins vivant dans le quartier
- Respecter les principes énoncés dans le Pacte
- Le projet doit œuvrer pour le bien commun et l'intérêt collectif
- Le projet ne doit pas dénoter d'un but commercial orienté vers un enrichissement personnel ou d'un conflit d'intérêt avec d'autres activités commerciales similaires déjà existantes
- Le projet ne doit pas dénoter d'un but commercial orienté vers un enrichissement personnel ou d'un conflit d'intérêt avec d'autres activités commerciales similaires déjà existantes
- Le projet ne doit pas déjà être mis en place par la Ville
- Un projet ne doit pas durer plus d'un an. Cependant, si cela est nécessaire, la durée du projet pourra être rallongée.

Les principes de la démarche des Assemblées de quartier sont :

- L'expérimentation, l'évaluation : L'ensemble de cette démarche a été pensée de manière à rester à l'écoute des évolutions des modes et usages de participation citoyenne.
- L'ouverture, l'autonomie : Son format vise à permettre à toute personne qui le souhaite de s'investir à la hauteur de ses disponibilités et ses envies, afin d'ouvrir la participation citoyenne dans les quartiers à un maximum de personnes. La collectivité sera présente pour accompagner les citoyens et citoyennes qui en ressentent le besoin.

Hervé Polési précise qu'il assure l'intérim de l'élue de quartier, Sophie Parisot, celle-ci ne pouvant plus occuper sa fonction d'élue de territoire.

Retour sur les temps citoyens du mois de juin

Wanda Monheit, directrice de territoire, fait le résumé des contributions apportées par les habitants lors des temps de co-construction du 24-25 mars et du 19 mai. Ces temps ont permis aux habitants de faire un diagnostic de leur territoire. Sur la base des contributions qui ont été faites dans les temps de rencontres précédents (Board AO en pièce jointe), les citoyen.nes vont pouvoir réfléchir à de nouveaux projets sur leur quartier. Les assemblées de quartier, à travers les projets lancés à l'initiative des habitant.es vont leur permettre d'interpeller les élu.es sur les sujets importants pour le quartier.

Flavie Heuillard, chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) se présente. Elle est une agente de la direction de territoire, et travaille en lien étroit avec la direction de la participation citoyenne. Elle est l'interlocuteur technique privilégié de l'Assemblée avec la collectivité (réservation salle, lien avec les services thématiques de la ville, etc.). Les CAPC réaliseront l'animation des premières séances, puis formeront petit à petit les référents par projet. Ils.Elles suivront le budget des Assemblées de Quartier et seront présents aux plénières. Ils.Elles sont à l'écoute des projets souhaités par les habitant.e-s. L'équipe de la direction de territoire fera le lien avec les services de la collectivité. La Direction de Territoire est présente pour accompagner les habitant.e.s à transformer leurs idées en projets pour le quartier.

Monsieur Polési, rappelle qu'une enveloppe de 3000 euros est réservée au budget de fonctionnement de l'assemblée de quartier Krutenau. Pour fonctionner une assemblée de quartier doit avoir à sa tête un comité de suivi constitué à minima de cinq membres : deux rapporteurs.rices, un.e secrétaire, un.e coordinateur.rice, un.e chargé.e de communication. Cette première assemblée est aussi l'occasion de désigner ces membres.

Commentaires ou questions

Une personne, ancienne conseillère de quartier, fait remarquer que le conseil de quartier existait déjà précédemment. Elle questionne donc l'intérêt de relancer de nouvelles formes d'assemblées de quartier. Il en est de même pour un ancien membre du conseil de quartier du Conseil des XV.

Plusieurs personnes ont peur que ce nouveau format ne favorise pas l'implication des gens dans les assemblées de quartier. Certains, expriment le fait qu'ils préféreraient quand les projets étaient proposés par la Ville.

Monsieur Polési fait remarquer que le travail en mode projet/atelier de quartier a pour objectif de permettre à plus de personnes de s'impliquer dans les projets du quartier car ils ont la possibilité de s'investir sur une courte durée. Et, en parallèle, cela permet aux membres actifs de s'investir, s'ils le souhaitent, dans le comité de suivi de l'Assemblée.

De plus, plusieurs personnes soulignent le manque de communication en amont sur les assemblées de quartier. Ils font référence également au projet de piste cyclable sur l'avenue de la Robertsau pour lequel ils n'étaient pas informés.

Une personne souhaiterait pouvoir avoir accès au tableau des contributions précédentes. Ce tableau lui sera transmis par mail.

Lancement de deux tables de réflexion, une concernant l'Assemblée et son fonctionnement et une autre concernant les sujets importants à travailler ou les thématiques dans lesquelles les habitants souhaiteraient s'investir.

Atelier – Proposition de projets

Les idées proposées par les citoyens :

- Atelier sur l'insécurité à Rotterdam. Personne ne s'est manifesté pour porter cet atelier - **En suspens**
- Atelier sur la place Albert 1^{er}. Certains citoyens ne veulent pas de l'aménagement prévu sur la Place Albert 1^{er} et sont contre la végétalisation. Ils font remarquer qu'ils n'ont pas été prévenus assez tôt de la concertation sur la place et souhaiteraient avoir une réunion de concertation en présentiel - **En attente de calage**
- Réflexion sur le zoo : Une personne souhaiterait que le zoo n'accueille plus d'animaux exotiques et une autre trouve que le zoo est une bonne animation pour les enfants et qu'il ne faut pas le supprimer.
- Atelier « Bistrot du marché ». Cet atelier sera relancé avec comme porteuse de l'atelier Madame Zhong. Une réflexion est menée sur la participation ponctuelle des associations sur les temps de rencontre.

Atelier – Fonctionnement de l'assemblée

Les idées proposées par les citoyens :

- Pour faire vivre cette assemblée, il serait intéressant d'avoir des interventions ponctuelles lors des assemblées des services de la Ville ou des intervenants extérieurs.
- Il faudrait avoir au minimum 4 personnes pour constituer ce comité de suivi avec une personne en charge de la communication. Il faut donc des bénévoles pour intégrer ce comité. **Pas de membres désignés, pour le moment.**
- Pour la fréquence de cette assemblée il serait nécessaire d'avoir un local afin de se rassembler 1 fois par mois par exemple en semaine à 18h. **La salle municipale du Bon Pasteur ainsi que le local au 8 promenade du Luxembourg sont identifiés.**
- De plus, pour faire vivre ces assemblées de quartier, il serait intéressant d'inviter certaines personnalités du quartier.
- Au niveau de la communication, il faudrait faire des grandes affiches dans les rues en plus des mails afin que tout le monde soit touché. Pour que les riverains puissent participer, la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres accompagnée de questionnaires pourrait permettre à chacun de donner leur avis sur le quartier et d'être informé. **Pas de porteur désigné, pour le moment.**
- Des réunions par groupe projet devront être organisées pour travailler plus spécifiquement sur un sujet ou une thématique.
- Pour les dépenses, les habitants souhaiteraient faire un vote à la majorité afin que chacun puisse être au courant et s'exprimer.

Commentaires ou questions supplémentaires

Les habitants souhaitent être informés de l'avancée des ateliers de projet.

Les habitants souhaiteraient créer un atelier de projet sur la Place Albert 1^{er}. La concertation étant déjà en cours, la Ville réfléchit au cadre dans lequel ces habitants pourraient s'inscrire pour pouvoir apporter leurs contributions. En effet, pour rappel, un atelier de projet ne peut pas être créé si le projet est déjà mis en place par la Ville.

Concernant la réflexion sur le zoo, les habitants ne souhaitent pas créer d'atelier de quartier car ils pensent que le projet est déjà trop entamé.

L'atelier Bistrot du marché aura pour objectif de proposer des rencontres entre associations et riverains et de favoriser le lien social.

Les habitants souhaiteraient travailler avec le quartier de l'Esplanade autour de l'aménagement de la Place d'Islande. Pour l'instant, personne ne s'est positionné pour être porteur.se sur cette question.

Il a été proposé aussi de réfléchir à l'investissement du quai des Belges pour y proposer des animations et faire vivre ce secteur enclavé.

Constitution des différents ateliers :

- Atelier sur l'insécurité à Rotterdam – **En suspens**
- Atelier sur la Place Albert 1^{er} – **Réunion en attente de calage**
- Atelier Bistrot du Marché

Hervé Polési, clôt cette assemblée de quartier du Conseil des XV et remercie toutes les personnes d'avoir été présentes à cette première assemblée.